

Bibliographie

G. BELLUCCI. — I chiodi nell'etnografia antica e contemporanea
Perugia 1919, 266 pages, 64 figures.

Le professeur Giuseppe Bellucci, de l'Université de Pérouse, est l'auteur de toute une série d'études fort suggestives sur les traditions populaires italiennes :

- 1° La grandine nell'Umbria ;
- 2° Il feticismo primitivo in Italia e le sue forme di adattamento ;
- 3° Un capitolo di Psicologia popolare ; gli amuleti ;
- 4° Parallèles ethnographiques : Amulettes-Lybie actuelle, Italie ancienne.

Il vient de publier le cinquième fascicule de cette série : I chiodi nell'etnografia antica e contemporanea, et nous annonce : Amuleti di guerra comme devant paraître prochainement.

Ces deux dernières publications forment un nouveau groupe : le Folk-lore de guerre qui a déjà éveillé l'attention de quelques publicistes et nous a valu des notices fort curieuses.

Durant cette longue période de combats il s'est formé pour chaque nationalité, un langage spécial : la langue des tranchées, comme aussi beaucoup de coutumes particulières résultant de l'état spécial des combattants. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet lorsque M. Bellucci publiera l'ouvrage qu'il nous annonce.

En attendant, sa publication sur le rôle des clous dans l'ethnographie ancienne et contemporaine est pleine de savoureux détails et elle prouve, une fois de plus, qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil !

On sait qu'au début de la guerre, la plupart des grandes villes allemandes et autrichiennes avaient élevé des statues en bois dans lesquelles le public pouvait enfoncer des clous moyennant rétribution. Il y a là un mysticisme qui n'est nullement récent, mais, au contraire, d'origine très ancienne.

On peut, en effet, constater d'après les reproductions de monuments antiques données par l'auteur que la coutume d'enfoncer des clous dans des statues en bois est fort lointaine : une figure représente une scène du fameux vase de Tamassos (Chypre), où l'on voit un homme enfonçant un clou dans un buste qu'on a supposé être celui de Persée, mais que B. pense plutôt être celui d'Atropos ou d'une Parque. D'autres scènes reproduites sur des monuments étrusques ou romains montrent clairement que cette coutume était couramment pratiquée dans l'antiquité.

Non seulement on a des figurations de cette coutume, mais on a encore retrouvé des clous votifs en cuivre, bronze et fer et les historiens romains en font mention dans leurs œuvres.

Ces clous jouaient un rôle dans les rites funéraires. Certains sont ornés de lignes et de points, ce qui démontre bien leur caractère votif : « Ed il chiodo como simbolo fu adoperato, conficcandolo o deponendolo da tutti coloro, che fidenti di ottenere grazie e favori dalle stesse Divinità, imploranti l'esaudimento del voto ardente che formulavano, avevano bisogno di vedere fissato in qualche cosa di materiale il loro pensiero. » (p. 81).

Dans les monuments du moyen-âge, les clous jouent aussi un grand rôle : B. en cite un grand nombre d'exemples en Germanie, Autriche, Suisse, Hollande et Belgique.

Enfin, de nos jours, cette coutume a persisté en France notamment. Gaidoz signale près d'Angers, un chêne dans lequel les passants enfoncent un clou. D'autres exemples sont cités : parfois on se contente de déposer le clou à titre d'offrande au pied d'une statue au lieu de l'y enfoncer.

En Italie aussi subsiste cette tradition de planter des clous surtout dans des croix.

En outre, de cet emploi, le clou a été encore employé comme amulette dans l'Égypte ancienne, en Chaldée et en Assyrie. Les clous de fer à cheval transformés en bagues et en ornements étaient d'un usage courant à l'époque romaine. A une époque plus récente des clous de fer prélevés d'un cercueil sont considérés comme amulettes porte fortune. Les clous de cheval sont des amulettes préventives des influences sinistres. On sait que le « clou d'amitié » orné de pierres précieuses est une parure que portent nos élégantes françaises.

Tout un chapitre est consacré à l'emploi des clous comme phylactères. Ils guérissent surtout les furoncles (par homonymie naturellement), les blessures (Angleterre), la fièvre (Belgique), l'hernie ombilicale et les maux de dents (Allemagne), etc.

Ils sont enfin un préservatif puissant des maléfices, surtout de l'envoûtement. On connaît le pouvoir des pointes contre le mauvais œil.

On trouve chez les naturels du Loango des fétiches en bois couverts de clous et de grisgris : on peut voir de ces statues aux Musées d'ethnographie du Trocadéro et de Rome.

En comparant les idoles de bois des populations congolaises avec les statues actuelles élevées en Allemagne et en Autriche aux personnalités qui ont mené la guerre (Hindenburg, von Tirpitz), il faut voir une pratique d'hommage, presque de dévotion rendue aux personnes symbolisées. C'est, en somme, de l'animisme.

« La sopravvivenza del rito in Germania ed in Austria non è più accompagnata dalla ragione iniziale, che lo svolgersi della mentalità umana ha fatto prima impallidire, poi scomparire del tutto. » (p. 239).

« ...Il concetto che guida i Tedeschi a configgere chiodi nei monumenti di legno innalzati nelle diverse città della Germania, è quello stosso, che spinge i negri di Loango a conficcare chiodi

o punte nei feticchi di legno di quelle regioni, abitate da selvaggi o semi selvaggi. Il concetto è in entrambi i luoghi l'espressione di un desiderio, di un pensiero intimo, di una dimanda, di colui che configge il chiodo, formulando contemporaneamente in cuor suo, il voto ardente che il desiderio, il pensiero, la dimanda sia infallantemente raggiunta. E come il feticista del Congo specula abilmente sulla credulità pubblica, i sacerdoti del nuovo culto feticista in Germania, in Austria ed in Turchia, si comportano identicamente agli *oungangas*, no permettendo che il conficcamento del chiodo si verifichi, se non si è corrisposto prima all' emolumento dovuto. » (p. 240, 241).

Ces rapprochements ne manquent pas de piquant. Aussi, ce petit livre sera-t-il lu avec intérêt par les ethnographes et nous complimentons l'auteur pour la science dont il a fait preuve en coordonnant des faits d'origines si différentes pour aboutir à la même conclusion.

Paul PALLARY.

Michel T. FEGHALI. — *Etude sur les emprunts syriaques dans les parlers arabes du Liban.* — Paris, E. Champion, MDCCCXVIII, in-8°, 98 p.

On sait que les langues sémitiques comprennent l'éthiopien, le phénicien, l'assyrien, l'hébreu, l'himyarite, l'arabe et l'araméen qui a donné naissance au syriaque. Le syriaque est la langue religieuse des chrétiens du Liban; et, ayant été remplacé par l'arabe par suite de la conquête musulmane, il n'y est plus compris, depuis plus de sept siècles, que par quelques prêtres et de rares laïcs. Le syriaque oriental a mieux résisté dans la région d'Ourmiah. Si le syriaque libanais doit être considéré aujourd'hui comme langue morte, mais toujours employée comme langue liturgique (et même comme langue vivante dans quelques villages), il a laissé certaines survivances que M. l'abbé Feghali a recueillies dans son ouvrage. Si, d'autre part, « l'arabe, qui a déjà supplanté totalement le syriaque dans les livres liturgiques même des Grecs orthodoxes ou melkites, et qui a également réussi à le remplacer chez les Maronites dans tous les rituels et missels destinés à la prière publique, et même dans plusieurs parties de la messe comme l'évangile et l'épître (p. 13) », peut-on affirmer qu'en présence d'un mot moderne du parler libanais présentant une certaine ressemblance avec le syriaque, que ce mot est une survivance syriaque? N'est-il pas permis de croire pour un certain nombre de mots seulement que l'emprunt a été fait à l'arabe, malgré la permutation de certaines consonnes (permutation qui d'ailleurs a lieu dans la langue arabe proprement dite)? L'existence de plusieurs mots donnés comme ayant une origine syriaque dans l'Afrique mineure et dans le Sahara même, n'indique-t-elle pas une origine arabe, malgré la constatation de « mots voyageurs » et malgré leur omission dans les gros vocabulaires dont on dispose actuellement. Il est difficile de croire à une origine syriaque du mot *šwab* « grandes chaleurs, siroco, vent du Sud-Ouest » qui n'est employé que dans le Sahara.

Relevé les mots donnés comme syriaques ou ayant une étymologie syriaque par M. l'abbé Feghali, quoique leur présence soit constatée dans l'arabe classique ou dans le parler algérien, est le but que l'on s'est proposé dans les lignes suivantes :

P. 25, n° 2. — 'Asseb « il arracha les mauvaises herbes » syr. 'esbā « herba, gramen ». En ar. class. on a 'ošb « herbe verte » et en Algérie 'aššeb « herboriser, sarcler »; le changement du s en š est assez connu en class. comme en parlé.

P. 26, n° 5. — Kāsēh « il émonda, coupa, etc. », syr. Kesah « amputavit, putavit vineam »; Kasā et Kasa « couper (Fīrūrā-bādī, Tahbīr, s. v.) », 'ūd mokassaḥ « bois écorcé » (Lisān, s. v.) ».

N° 6. — Swāgīt « hymnes, chants », syr. sūgyātā pl. de sūgītā « canticum, hymnus »; ar. class. šaġā « cantibus grate movit (aliquem) », à côté de šaġā « cri doux et plaintif (de la chamelle) (Qāmūs, s. v.) »; à Alger sāġ, isūġ, sūġa « pousser des cris à la mort d'un proche (femme).

N° 7. — Ġarres, il piqua, il se piqua avec une ortie, syr. garres « pupugit », ġārsā « serpens, aspis »; ar. class. ġaraš « il pila, cassa, moulut grossièrement », à côté de ġaraš « piquer, pincer » qui existe aussi en Algérie.

N° 8. — Sfār « bord (d'une chose et notamment d'une maison), syr. Sfārā « extremitas, ora, ripa, limes, margo »; ar. clas. et parlé šufr (šfer), pl. ašfār « bord, extrémité de toute chose ».

N° 9. — Maswé « présure, caillette », syr. Mesātā « coagulum, fermentum » à côté de māsūtā « coagulum »; ar. class. mašw « purgatif », toutefois, le persan a māst « lait aigre » et « māst māyē « présure ».

P. 27, n° 10. — Doms « rangée de pierres d'un mur », syr. dumsā (même sens); ar. class. dims (même sens); en Algérie dāmūs « tas de pierres ».

N° 3. — Dakeš « il heurta, cogna », dūkš « bâton en fer ou en bois, terminé par deux doigts, dont on se sert pour remuer la braise, etc. », adaptation du syr. degaš « perfodit, transverberavit, dāġūšā « percussor »; en Algérie dakš, deqeš, degqeš « cogner, heurter, casser, etc. ».

N° 5. — Labšé « vêtement grossier, objet sans grande valeur », labbeš « il fit ses préparatifs, ses paquets, etc. », syr. lebāšā « vestis », lebaš « induit », ar. class. et parlé lebsa, lebes, lebbes, « costume, habit, vêtement — se vêtir — habiller, vêtir ».

P. 28, n° 9. — 'Ekeš « maladroit, gauche, qui se heurte à tout », syr. 'āġūšā « petulcus, cornupeta », verbe 'egaš « cornu petivit »; ar. class. 'akiš « homme qui n'est bon à rien ».

P. 28, n° 11. — Qarres « il se cailla » subst. qrtšē « fromage aigrelet, lait caillé », syr. qarreš « frigefecit », subst. qerīštā « coagulatum lac, colostrum »; ar. class. qarasa « se congeler », qarrasa « refroidir, glacer (l'eau) »; ar. parlé qraš « s'aigrir, s'acidifier ».

P. 29, n° 13. — Šarkel « il entrava, embarrassa, donna des crocs-en-jambe », syr. šargel (même sens); en Algérie, on a šarkel « embarrasser de rets, prendre au piège; embrouiller, embarrasser ».

N° 15. — Šaub « grandes chaleurs », šauweb « il a eu très chaud ». Dans le Sud algérien, on a šawb et šūb « vent du désert, du Sud-Ouest, Simoun ».

N° 17. — *Šahhel* « il émonda, tailla (la vigne), syr. *Šahhel* « percolavit, purgavit, limavit »; ar. class. *Sahala* « peler, dépouiller, écorcer, limer ».

P. 31, n° 26. — *Šail* « plant », verbe *Šatel* « il planta », syr. (subst.) *šetelta* « planta » (verbe) *šetel* « plantavit ». Ajouter à la référence de Beaussier qui ne donne que *šattel* « faire monter une plante en graine pour conserver la semence », *šatla*, pl. *štel* « plant à repiquer ».

N° 31. — *traš* « il salit, etc. », syr. *teraš* « maculavit, etc. » en Algérie, on a *tarraš* « éclabousser, asperger ».

P. 32, n° 46. — *Šalef* « il tira brusquement (objet, pierre, etc. », syr. *Šelaf* « extravit, evulsit, evillit ». En Algérie on a *Šelef* « retenir, entraver, retarder quelqu'un qui a commencé à marcher ».

P. 33, n° 39. — *Šaleh* « il se dépouilla de ses habits, etc. », syr. *Šelah* « exuit (vestem), etc. » En Algérie on a *šeleh* « ôter ses habits ».

P. 34, n° 48. — *Ṭammeš* « il banda (les yeux) », syr. *ṭammeš* « penitus intinxit, immersit »; ar. class. et parlé *ṭames* « aveugler ».

P. 35, n° 3. — *Lašaš* « il souffleta, il frappa avec le plat de la main », n° *laṭṭeš* « il tailla grossièrement avec un marteau plat (les pierres) », syr., *lešaš* « acuit, polivit »; ajouter à l'ar. class. *laṭata* « il frappa avec le plat de la main ou avec un objet plat », le class. *laṭasa* (même sens).

P. 36, n° 2. — *Thāber* « il contracta une association agricole », *mhabra* « association agricole ». Ce dernier mot se rapproche davantage de l'ar. class. *mohābara*, maṣdar de *hābara* qui a le même sens.

P. 41, n° 2. — *Ġawġa* « il cria, vagit (petit enfant) » syr. *gaugī* « vagiit ». En Algérie, on a *ġawġā* « crier », *ġāġā* et *lāġā* « crier, vagir (enfant) » à rapprocher du class. *nāġā* « parler (à un enfant) de façon à l'apaiser » (onomatopée ?).

N° 4. — *Ġaff* « il se précipita, voltigea », syr. *gaḥ* (même sens); à rapprocher de l'arabe *raff* et *raḥraḥ* (même sens) plutôt que du class. *ġaffa* « il ramassa ».

P. 42, n° 12. — *Zegel* « il falsifia, altéra, etc. », syr. *degal* (*daġġel*) « fefellit, decepit, mentitus est ». En Algérie on a *degel* falsifier, altérer, frelater, sophistiquer.

P. 43, n° 3. — *Bā'ūt* « prière de demande, supplication », Syr. *bā'ūtā* petitio, supplicatio, deprecatio », Il est préférable de le rapprocher de l'ar. *ba'ūt* « envoi, adresse, etc. », que de *boġya*.

P. 43, n° 4. — *'Emed* (n° *'ammed*) « il baptisa », syr. *'emad* « baptizavit, immersit, etc... » L'ar. class. a aussi *'amida* « être arrosé, détrempe, mouillé par la pluie (sol), cf. *Lisān*, iv, 299, l. 3,

P. 44, n° 8. — *Da'ar* « il frappa, etc. », syr. *de'ar* « pupugit, increpuit, vexavit, etc. En Algérie, on a *de'er* « frapper, donner un coup de poing au milieu du dos de quelqu'un.

P. 45, n° 2. — *Fāra'* « il coupa, tailla les branches, il divisa, distribua », syr. *pera'* « denudavit, rasit (caput), etc... » L'ar. class. a aussi *fara'a* avec le sens de briser, casser, couper, etc.

P. 47, n° 5. — *Qobbār* (*kobbār*) « caprier », syr. *qappār* « capparis ». L'ar. class. et parlé a aussi *kabbār*.

P. 48, n° 9. — *Bšīṭ* « simple, naïf, etc. », syr. *pešīṭa* « simplex, rudis incompositio etc. » Même sens en ar. moderne.

P. 49, n° 5. — *Šebaṭ* « il flagella, il fouetta », syr. *Šabaṭ* devenu dans le dialecte *šāfaṭ* ou *šābaṭ* (même sens). En Algérie on a *Zefaṭ* (même sens).

N° 6. — *Tāb* « conspuit, vomit (cf. aram. bibl. *tuq* « expuere », etc. ; *taff* « il cracha ». Ce dernier mot qui existe aussi en Algérie est une onomatopée.

N° 2. — *Yahbân* « tas de foin ou gerbes de blé », syr. *yahbârâ* « (caligo), rognus (fumus densus). A Alger on a *hebâra*, rebut, ce qu'il y a de plus mauvais.

P. 51, n° 2. — *Hâblé* « idiot, sot (homme), syr. *heblâ* « vanitas ». A Alger on a *flân habla* « un tel est sot ».

P. 53. Remarque. — *Râss* « il pressa, écrasa, concassa », syr. *raṣ* (s) « contudit, confrugit, conculavit ». A côté de l'ar. class. *radḍa* (même sens), il y a aussi *raṣṣa* qui est également employé dans l'Afrique et possède un sens approchant.

N° 1. — *Zâhal* « il rampa, se traîna », *zahlé* « glissant, glissade » l'ar. class. *zahala* n'a pas le sens de « il se déplaça, s'éloigna » mais celui de « glisser » : *zahala 'an mwkâni'h* = *zalla 'an makâni'h*, (*Lisan* s. v.).

P. 58, n° 5. — *Tastef* « il crépita en s'éteignant (en parlant de la lumière) », syr. *ṭastef* « crepitavit (lucerna moriens). Même sens en Algérie (onomatopée ?).

P. 60, n° 3. — *'âb* « Père céleste », syr. *'âbâ* « pater celestis » ; à côté de l'ar. class. *'ab* ; il y a aussi *'abâ* pour tous les cas, cf. gramm. : Déclinaison des cinq noms ; *Lisân*, s. v. ; d'ailleurs dans le Yémen et dans le Mzâb les *Bâhmed*, *bâ'isâ*, *Bâ-nūh*, ne se comptent pas.

P. 61, n° 7. — *B'îr* « âne, animal, chameau », syr. *be'irâ* « pecus jumentum ». L'ar. class. *ba'îr* désigne le chameau et également l'âne, cf. *Qâmûs*, s. v.

P. 62, n° 9. — *Qarru'* « amande verte et non mûre » ; à Médéa *qorrâ'* « (figue) verte et non encore mûre ».

P. 63, n° 3. — *Qârqeš* « il grignota, rongea en mangeant (une chose dure), syr. *qarqeš* confregit, strepitum edidit ». En Algérie *qarqeš* « croquer, casser sous la dent », *qorqâš* « galette azyne des Juifs ».

N° 8. — *Šumâr* « fenouil (plante) », syr. *sûmâra* « foeniculum capitlaceum (planta) ». L'ar. class. *šomâr* « graine de fenouil » est attesté par Ibn Baiṭâr, *Mofrâdât*, s. v.

P. 65, n° 1. — *Farame* il coupa en petits morceaux (de la viande etc.), *farmê* « petit morceau (de viande, de fromage), », syr. *peram* « scidit, minutatim concidit ». En Algérie on a *feram* « couper avec la main un morceau du bord d'un pain », *farma hobs* « un petit morceau de pain ».

P. 75, n° 10. — *Ṭamâs* « il s'enfonça dans l'eau », etc. A Alger, *ṭemâs* « fond de l'eau (de la mer ou de la rivière) ».

P. 83. — Les formes *'aiyer* « il vérifia, ajusta les poids, les mesures », *quâiyem* « il fit lever » *aiyeh* « il calma, il apaisa » ne sont pas dues à l'influence du syriaque, puisqu'elles existent en Algérie où l'on a *'aiyer*

« vérifier si le métal est bon, faire l'essai des métaux » *qaiyem* « faire lever », *naiyaq* « faire lever », *raiyeḥ* « se reposer, donner le repos à », *qaiyed* « nommer caïd » qui dérivent non des racines concaves par *wāw* du class. mais des subst. *'iyār*, *qiyām*, *niyād* (p' *nihād*), *riyāḥ* (p' *irtiyāḥ*), *qāid*.

P. 84, dern. alin. — Le régime direct précédé de la prépos. *li* (l-el) est déjà ancien dans l'arabe et les grammairiens appellent cette particule *lām sa'ida*; pour les ex., cf. Soyūṭī *Šarḥ šawāhid almog̃nī* (Caire, 322), p. 197.

Les observations précédentes dont quelques-unes sont discutables n'enlèvent rien au mérite de l'ouvrage de M. l'abbé F'eghali, qui, consciencieusement composé, marque un grand pas fait dans l'étude scientifique des dialectes arabes modernes. La Faculté des Lettres d'Alger l'a reconnu en conférant à son auteur le titre de docteur ès-lettres avec la mention très honorable.

M. BENCHENEB.

E. LE MARCHAND. — *L'Europe et la conquête d'Alger*. — Paris, Perrin, 1913, in-8°.

Dans son avant-propos, l'auteur nous avertit que quoique cette histoire ait été déjà plusieurs fois racontée, les recherches qu'il a faites aux archives de la guerre, de la marine et surtout des affaires étrangères lui ont permis de la compléter utilement.

La contribution nouvelle ainsi apportée à l'histoire de l'expédition d'Alger est-elle aussi importante qu'on nous le laisse entendre ? Certes, M. le M. reproduit de nombreux documents, mais il faut bien reconnaître que, sauf le mémoire de M. de Montalembert, ministre de France à Stockholm, sur la destination à donner à Alger, que notre auteur a été le premier à utiliser, les pièces les plus importantes dont il s'est servi avaient été déjà citées ou publiées. Le rapport Clermont-Tonnerre (octobre 1827) se trouve analysé dans Nettement (*Histoire de la conquête d'Alger*, p. 150), et — plus longuement — dans Rousset (*La conquête d'Alger*, p. 39). La lettre de Bourmont du 13 juillet 1830 sur l'occupation de la Régence a été reproduite *in-extenso*, mais sous la date du 15 juillet par Bartillat (*Coup d'œil sur la campagne d'Alger*, p. 144). Quant au récit des négociations franco-anglaises, on ne voit pas clairement quelles précisions nouvelles l'ouvrage de M. le M. a apportées aux chapitres documentés que, d'après les archives du quai d'Orsay, Darcy a consacrées à la question d'Alger dans son livre *Cent années de rivalité coloniale*. Ecrire, après ce dernier, une histoire diplomatique de l'expédition d'Alger, d'après les seuls documents diplomatiques français, était s'exposer à faire œuvre superflue. Seul le dépouillement des documents étrangers : correspondances diplomatiques et journaux, peut réserver d'heureuses découvertes aux travailleurs.

*

L'exposé que M. le M. a fait des causes de l'expédition et son récit de l'expédition elle-même appellent de sérieuses réserves. Sur les créances Bacri, il reproduit ce que l'on peut appeler la version officielle; à l'en croire, tout aurait été régulier dans cette affaire, et si la guerre a pu en résulter, tous les torts incombent au seul Hussein. De la manière dont les fournitures de grains furent faites au gouvernement français, par Bacri et Busnach (denrées avariées, corsaires prévenus par les fournisseurs eux-mêmes, majoration des créances) de l'intervention de Talleyrand, puis de Bonaparte lui-même en faveur des deux Israélites, pas un mot. La convention du 28 octobre 1819 nous est donnée comme la plus régulière du monde, alors que cet acte, qui aurait dû sauvegarder les intérêts du dey d'Alger, créancier de Bacri, consacrait légalement sa spoliation par la seule omission de son nom parmi les créanciers privilégiés, etc. Si l'auteur fait état des discussions parlementaires, il paraît ignorer les polémiques de presse auxquelles l'expédition donna lieu. Les causes politiques de l'expédition, dans laquelle le gouvernement de Polignac vit une diversion possible à l'hostilité de l'opinion à son égard, sont également passées sous silence. Quant au récit de la campagne, le moins qu'on en puisse dire, c'est que l'auteur ne paraît pas s'être servi des nombreux récits des témoins oculaires. Le rôle de Bourmont, comme général en chef, est présenté sous un jour uniformément favorable. Les faits démontrent cependant qu'il ne témoigna ni de la décision, ni du coup d'œil d'un chef. Aussi bien ne doit-on pas s'étonner que le livre de M. le M. tourne au panégyrique du gouvernement de Charles X. Ne s'est-il pas proposé, en effet, de mettre en lumière « la *persévérance* du roi, la *fermeté* de ses ministres, l'*adresse* de ses diplomates, l'*habileté* du commandant de l'expédition d'Alger. » La réalité apparaît quelque peu différente.

M. le M. appartient à cette école pour qui indiquer ses sources et ses références est faire œuvre trop au-dessous de la dignité d'historien. Cette école a cependant fait son temps, et si ses productions peuvent trouver des lecteurs dans ce qu'on appelle le grand public, elles ne peuvent qu'être suspectes à tous ceux qui estiment que les moindres qualités que l'on puisse exiger d'une œuvre historique sont l'exactitude et la précision.

G. ESQUER.